

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Jennifer Lagacé	Numéro de permis P-2002238	Date d'inspection Le 07 juin 2023	
Nom de l'établissement Garderie des Apprentis-Sages		Numéro de téléphone (506) 790-5596	
Adresse 8 Boucher Street Campbellton NB E3N 2P1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite. Aucun nourrisson de présents lors de la visite.
- Les dossiers financiers et les registres de présences des enfants sont tenus sur les lieux. Des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie sont complétés chaque mois.
- Les enfants se trouvent sous surveillance en tout temps lorsqu'ils utilisent la toilette.
- Un siège percé est fourni ainsi que les marchepieds.
- Un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant. Les procédures applicables au changement des couches sont affichées bien en vue dans les lieux réservés au changement des couches.
- Pendant la visite, l'établissement fournit une orientation positive aux enfants.
- L'exploitante demande que le parent l'informe si l'enfant sera absent. Les parents sont avisés lorsqu'un enfant a une maladie transmissible.
- Une trousse de premiers soins et un téléphone sont accessibles sur les lieux.
- Observations: La sieste et jeu de table. À mon départ les enfants s'amuse à l'extérieur. Pendant la visite les éducatrices discutent avec les enfants.
- Discussions avec l'exploitante concernant les registres de présences des enfants.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 07 juin 2023

Date

original signé par
Jennifer Lagacé

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 juin 2023

Date